

Offre en formation des unités / services du CHVR

HES, Filière Ergothérapie

SITE	Malévoz
SERVICE	Ergothérapie (service ambulatoire et hospitalier)
RÉDACTEUR DE L'OFFRE	Praticien-ne Formateur-trice de l'unité
DATE	Août 2020
VERSION	02

1. Généralités

Service	Secteur Médicothérapeutique Ergothérapie
Site / Étage	<ul style="list-style-type: none"> - Malévoz UPA2 (hospitalier) 60% - CCPP Monthey et Unité thérapeutique de jour (UTJ) 40% CCPP = Centre de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie (ambulatoire)
Resp.de secteur	Sarah Fournier
Chef de site	Marie Christine Blanjean Demilt
Référente ergothérapeute	Laura Melly
Numéro de téléphone de l'unité	079/642.32.69 (Gaëlle Lejeune PF)
Responsable de formation E-mail du RF	Vanessa Hefhaf-Mauri vanessa.hefhaf-mauri@hopitalvs.ch
Praticien-ne Formateur-trice E-mail du PF	Gaëlle Lejeune (UPA2) gaelle.lejeune@hopitalvs.ch

2. Caractéristiques organisationnelles de l'unité / service

Profil de la population soignée	Patients hospitalisés souffrant de troubles psychiques âgés de 16 à + 65 ans	
Horaires de travail étudiants	Matin	Après-midi
	8h – 12h	13h00-17h24
Composition de l'équipe de l'unité (Skill et Grademix)		
<ul style="list-style-type: none"> • Ergothérapeutes • Praticiens formateurs 		
Filières de formation potentiellement présentes au sein l'unité		
<ul style="list-style-type: none"> • Bachelor en ergothérapie • Bachelor en soins infirmiers 		
Modèle d'organisation des soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Application progressive des principes du Modèle de Pratique Professionnelle (MPP) 		
Documents à consulter avant l'entrée en stage		
<ul style="list-style-type: none"> • Cours dispensés à la HES-SO, processus de l'ergothérapie • https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5451 • Mettre en place de manière obligatoire une supervision (crédit octroyé par l'école) • Site internet de l'hôpital du Valais 		

3. Prestations offerte dans l'unité / service

Les pathologies et /ou les interventions chirurgicales les plus fréquentes

- Troubles psychotiques
- Dépressions
- Trouble bipolaire
- Trouble de la personnalité
- Démence
- Dépendance
- Trouble du comportement alimentaire.

Les interventions ergothérapeutiques les plus fréquentes

- Contention et structuration psychique
- Mobilisation, stimulation
- Confrontation au principe de réalité
- Élaboration de ses propres besoins
- Gestion des émotions
- Évaluation des fonctions cognitives
- Capacité d'expression
- Socialisation

Modalité de suivi : individuel, en groupe et de groupe

4. Offre en formation selon les rôles définis dans le cursus du Bachelor en Ergothérapie

Rôle Adaptateur

Adapter l'environnement, adapter les activités de manière à ce que le ou la client-e puisse effectuer ses activités et se servir de son environnement.

- Adaptation des activités thérapeutiques en lien avec la pathologie du patient.
- Participer à l'élaboration du projet de retour à domicile avec mise en place d'étagage répondant aux besoins du patient. (CMS, Atelier, Foyer, ergothérapeute indépendant...)

Rôle d'évaluateur

Évaluer des performances occupationnelles, des habiletés, des aspects de l'environnement de manière à pouvoir définir l'intervention et mesurer ses résultats, ou encore renseigner des tiers.

- Évaluer les performances d'un patient dans les activités de la vie quotidienne qu'elle avait l'habitude de pratiquer avant son hospitalisation et qu'elle souhaite retrouver (selon le profil occupationnel de la personne).
- Exemples d'activités de la vie quotidienne : se laver, s'habiller, réaliser un repas, courses, jardiner, etc.
- Évaluer les habiletés sociales au travers du groupes (communication, affirmation de soi, gestion des émotions...)
- Évaluation de la psychopathologie au travers d'activités manuelles.
- Évaluation des troubles cognitifs au travers d'activités manuelles.

Rôle de soutien, coach

Soutenir le ou la client-e dans ses choix, encadrer la progression des acquisitions et des démarches du ou de la client-e.

- Soutenir le patient tout au long de sa thérapie, l'amener à s'inscrire dans une activité significative afin qu'il retrouve une autonomie psychique et physique optimale.

Rôle de Technicien

Adapter et arranger l'environnement matériel, fabriquer et adapter des moyens techniques d'intervention, des jeux, des objets usuels

- De manière ponctuelle : mise en place de moyens auxiliaires. (Aide au repas, FR, positionnement au lit)...

Rôle de concepteur

Concevoir l'intervention ou des dispositifs facilitant l'engagement occupationnel et la participation, mettre en œuvre des évidences scientifiques et des modèles d'intervention, concevoir des projets ou des programmes d'intervention, raisonner, être un-e praticien-ne réflexif-ve.

- Réfléchir et mettre en place une thérapie adaptée et centrée sur le patient en se référant aux moyens et techniques relevées probantes par la littérature scientifique. (concept d'ergothérapie du PPP, supervisions cliniques métiers)

Rôle de gestionnaire

Organiser son travail, remplir des dossiers, rédiger des courriers et des demandes, comptabiliser et facturer des prestations, gérer et commander du matériel, gérer du personnel auxiliaire ou des étudiant-e-s.

- Rédiger des notes à la suite de thérapie, de séances ou de colloques dans Phoenix. (Sous forme du SOAP)
- Commander divers matériels soit pour les patients soit pour le service d'ergothérapie. (Opale)
- Rédiger les documents de sorties.

Rôle de consultant

Consulter des tiers à propos de ses actions ou de ses interventions et agir comme consultant auprès des autorités ou des divers organismes en matière de prestations d'ergothérapie ou d'évaluation de l'environnement ou de performances occupationnelles, expertiser

- Partager son projet d'intervention auprès de ses collègues pour avoir leurs avis dans une approche interdisciplinaire.
- Informer, en tant que consultant, les patients et leurs proches sur les prestations d'ergothérapie.

Rôle d'enseignant

Définir des dispositifs d'apprentissage, enseigner diverses techniques de facilitation ou d'adaptation aux clients-e-s, aux professionnel-le-s, aux proches, contribuer à la formation des ergothérapeutes.

- Le praticien formateur (PF) ergothérapeute forme l'étudiant-e en ergothérapie sur le terrain en lui enseignant les liens théorico-pratiques vu durant les cours à la HES.

Rôle de communicateur

Transmettre des informations orales ou écrites aux divers acteurs du système de santé et en recevoir ; communiquer avec le ou la client(e) et ses proches de manière à développer une relation empathique.

- Lors des colloques interdisciplinaires, l'ergothérapeute transmet les informations relatives au suivi du patient, les objectifs et les stratégies ou moyens à mettre en place.

Rôle de collaborateur

Collaborer avec le ou la client-e (et ses proches) à l'élaboration des objectifs, à la réalisation et à l'évaluation de l'intervention, partager son pouvoir et son savoir, négocier ; collaborer dans l'équipe d'ergothérapeutes, coopérer avec d'autres professions, travailler de manière interdisciplinaire ou en réseau, coordonner ses interventions avec celles des autres.

- Collaborer avec les différents corps de métier du service médico-thérapeutiques, soignant, médicaux et partenaires externes pour des prises en charge commune. L'interdisciplinarité favorise une meilleure prise en charge du patient.

Rôle de promoteur de la santé

Développer des interventions orientées vers le maintien de la santé et le bien-être des populations.

- Présenter le concept d'ergothérapie du PPP aux nouveaux collaborateurs.

Rôle de défenseur (advocacy)

Défendre vis-à-vis des tiers les intérêts de l'utilisateur, revendiquer des droits pour des personnes en situation occupationnelle défavorable, élaborer des directives de pratique.

- Défendre les droits du patient vis-à-vis des assurances par exemple.

Rôle « d'émancipateur » (empowerment)

Offrir et reconnaître aux client-e-s ou aux groupements d'usagers des moyens d'autodétermination, renforcer le pouvoir des client-e-s.

- Favoriser un lien thérapeutique de confiance au client, pour qu'il s'investisse dans l'intervention, qu'il se sente inclut et acteur de sa thérapie.

Rôle de professionnel

Promouvoir les intérêts de sa profession dans le système de santé, s'impliquer dans le développement de l'ergothérapie ou de la science de l'occupation, agir en tant que professionnel-le responsable sur les plans éthiques et économiques.

- Présenter l'ergothérapie aux nouveaux médecins assistants afin de les sensibiliser à la profession et d'effectuer des prescriptions adéquates.

Rôle de chercheur

Participer à des activités de production de connaissance.

- Participer à des groupes de travail de recherches sur des thématiques rencontrées sur le terrain lors de la pratique (Question PICOT par exemple).

Service de formation CHVR